



ORCINES AUTREFOIS 2015



MARCHE DU TERROIR

Dans le cadre de la fête annuelle d'Orcines, Orcines Animations organise le dimanche 30 août 2015 un **marché du terroir**. Nous organiserons également un marché artisanal à partir de produits recyclés (définition de produits recyclés : les composants de base doivent avoir déjà vécu dans une autre fonction). Le festival Art'Air traversera Orcines ce même jour et donnera un spectacle aux abords des marchés.

Cette journée a pour but d'exposer et de vendre des produits de bouche, artisanaux ainsi que des œuvres originales (**tous les produits en vente seront réalisés par les exposants, pas de revente**). Ce marché est organisé place de la liberté en plein air, chaque exposant fournira et installera son stand.

Dimanche 30 août de 10 heures à 18 heures

Les emplacements seront gratuits et limités à 4 mètres linéaires

Il sera possible d'installer votre stand le dimanche 30/08 à partir de 8 heures 30.

Des animations égayeront cette manifestation tout au long de la journée, boissons et collations à consommer sur place. Une publicité par affiches, courriers, radio et presse sera engagée

Afin que nous puissions réserver votre emplacement, nous vous recommandons de vous inscrire en nous renvoyant le coupon réponse ci-joint le plus rapidement possible. Nous limiterons le nombre de stand ayant des activités identiques pour ne pas nuire à l'intérêt de cette manifestation.

Pour Orcines Animations
Le Président : Robert SECHER

Retourner le coupon réponse à Myriam JEANDIN 9 chemin de la clairière 63870 ORCINES ou par mail à myriam.jeandin@orange.fr Renseignements téléphoniques au : 04 73 62 26 91 ou 06 74 78 32 14

Coupon réponse

✂

Mme / M. : _____ Téléphone : _____

Activité Artistique : _____ N° SIRET : _____

Adresse : _____

Adresse e mail : _____ Signature : _____

Désire réserver un emplacement pour le marché du terroir du 30 août 2015.

Je m'engage à participer à cette manifestation et je joins un chèque de caution à l'ordre d'Orcines Animations de 15 € représentant l'engagement d'inscription (le cheque ne sera pas retiré sauf en cas d'absence le jour de la manifestation sans avoir prévenu).